

DÉLIBÉRATION N°CR 2022-059 DU 22 SEPTEMBRE 2022

DÉSIGNATION ET REMPLACEMENT DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL RÉGIONAL DANS DIVERS ORGANISMES - SEPTEMBRE 2022

Le conseil régional d'Île-de-France,

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le décret n°91-1033 du 8 octobre 1991 relatif à l'Ecole nationale supérieure des mines de Paris (Mines Paris) ;

VU l'arrêté du 26 novembre 2020 fixant la liste des collectivités territoriales représentées au conseil d'administration de l'Ecole nationale supérieure des mines de Paris (Mines Paris) ;

VU le rapport n°CR 2022-059 présenté par madame la présidente du conseil régional d'Île-de-France ;

Après en avoir délibéré,

Article 1 : Conseil d'administration de l'Ecole nationale supérieure des mines de Paris

Désigne au **conseil d'administration de l'Ecole nationale supérieure des mines de Paris** : un représentant titulaire et son suppléant au scrutin majoritaire à deux tours tels que figurant en annexe 1 à la présente délibération.

Article 2 : Remplacement des représentants du conseil régional dans divers organismes

Procède aux remplacements figurant en annexe 2 à la présente délibération.

La présidente du conseil régional
d'Île-de-France



VALÉRIE PÉRESSE

Acte rendu exécutoire le 23 septembre 2022, depuis réception en préfecture de la région Île-de-France le 23 septembre 2022 (référence technique : 075-237500079-20220922-lmc1162975-DE-1-1) et affichage ou notification le 23 septembre 2022.

Dans les deux mois à compter de sa publication ou de sa notification, cet acte administratif est susceptible de recours devant le tribunal administratif territorialement compétent.

ANNEXES A LA DELIBERATION

Annexe 1 - Mines Paris

Annexe à compléter selon les propositions des groupes politiques composant l'assemblée régionale et telles que figurant dans le bulletin de vote n° 1.

Conseil d'administration de l'Ecole nationale supérieure des mines de Paris

Désigne 1 représentant titulaire au scrutin majoritaire à deux tours :

M. Jean-Pierre LECOQ

Désigne 1 représentant suppléant au scrutin majoritaire à deux tours :

M.

Annexe 2 - Remplacements

Annexe à compléter selon les propositions des groupes politiques composant l'assemblée régionale et telles que figurant dans le bulletin de vote n° 2.

BULLETIN DE VOTE N° 2
REMPLACEMENT DES REPRÉSENTANTS
DU CONSEIL RÉGIONAL DANS DIVERS ORGANISMES

SCRUTIN DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU JEUDI 22 SEPTEMBRE 2022

DÉMISSIONS

CANDIDATURES

EPA Orly Rungis - Seine Amont (ORSA)

Robin REDA (NI)	Titulaire	Elise GONZALES (IDFR)
-----------------	-----------	-----------------------

Établissement public foncier d'Île-de-France (EPFIF)

Caroline PARMENTIER (RN-IDF)	Titulaire	Jean-Baptiste MARLY (RN-IDF)
Prisca THEVENOT (MP)	Titulaire	Louis VOGEL (MP)
Julien BAYOU (Eco)	Suppléant	Kader CHIBANE (Eco)

BPAL de Bois-le-Roi

Frédéric VALLETOUX (IDFR)	Titulaire	Sébastien DROMIGNY (IDFR)
---------------------------	-----------	---------------------------

BPAL de Buthiers

Frédéric VALLETOUX (IDFR)	Titulaire	
---------------------------	-----------	--

Conseil d'Île-de-France Mobilités (IDFM)

Jean-Noël BARROT (MP)	Titulaire	Pierre-Jean BATY (MP)
Sébastien GUÉRIN (UDI)	Titulaire	Florence DE PAMPELONNE (UDI)

LGT Alexandre Dumas (Saint-Cloud)

Sandra LIEBMANN-MONZANI (IDFR)	Titulaire	Ségolène DE LARMINAT (IDFR)
Denis GABRIEL (IDFR)	Suppléant	Sandra LIEBMANN-MONZANI (IDFR)

LPO Santos-Dumont (Saint-Cloud)

Sandra LIEBMANN-MONZANI (IDFR)	Titulaire	Ségolène DE LARMINAT (IDFR)
Denis GABRIEL (IDFR)	Suppléant	Sandra LIEBMANN-MONZANI (IDFR)

Entreprise Sociale pour l'Habitat (ESH) de Maisons-Alfort

Annie LAHMER (Eco)	Titulaire	
--------------------	-----------	--

Groupement d'intérêt public (GIP) Maison Jean Cocteau

Frédéric VALLETOUX (IDFR)	Titulaire	Béatrice LECOUTURIER (IDFR)
---------------------------	-----------	-----------------------------

Commission pour la Permanence artistique et culturelle

Benoit SOLES (IDFR)	Titulaire	Alexandra SZPNER (IDFR)
---------------------	-----------	-------------------------